



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

## **Appel d'offre pour la Sélection d'un Cabinet spécialisé en Gestion des Ressources Humaines**

**Réf : OIMBF10/MI/13/2019**

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), agence des Nations Unies pour les migrations est une organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine de la migration qui est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

Depuis son établissement au Burkina Faso en 2003 l'OIM contribue à renforcer les capacités du gouvernement pour une meilleure réponse aux problématiques liées à la gestion des flux migratoires.

Son rôle de premier plan, en étroite collaboration avec les autorités Burkinabé, les partenaires humanitaires et de développement et de la société civile, se matérialisent à travers différents programmes concernant principalement la protection et l'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité, l'assistance au retour volontaire et la réintégration socioéconomique des migrants, la prévention, gestion des conflits, consolidation de la paix et cohésion sociale, renforcement des capacités techniques et opérationnelles en matière de gestion des frontières, la stabilisation communautaire et les campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, l'appui dans la formulation des politiques de gestion des migrations, la lutte contre la traite des êtres humains, la migration en rapport avec le développement, les changements climatiques, la réponse aux urgences humanitaires.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Burkina Faso recherche un cabinet de placement de **gestion des Ressources Humaines** pour la mise en œuvre de ces activités notamment dans les régions du Sahel, Centre Nord, Nord, Cascades, Hauts bassins et de l'EST

Le cabinet sélectionné devra assurer les responsabilités suivantes (non limitatives) :

- Déployer sur demande de l'OIM du personnel qualifié afin de soutenir la mise en œuvre des activités de l'organisation. ;
- Elaborer les profils d'emplois en coordination avec l'OIM ;
- Elaborer la grille des salaires, en coordination avec l'OIM ;
- Publier les offres d'emploi, selon les instructions de l'OIM, et partager les CVs collectés avec l'OIM
- Dépouiller les dossiers de candidatures, en coordination avec l'OIM (Sélection, Prise de référence et autres) ;
- Rédiger et s'assurer de la signature des contrats de travail pour le personnel sélectionné par et selon les instructions de l'OIM, en parfaite conformité avec les lois de travail en vigueur dans le pays ;
- Assurer la gestion administrative et juridique du personnel déployé conformément à la législation en vigueur : contrat, immatriculation, absences, paie, déclarations fiscales et sociales, procédures disciplinaires, gestion des conflits y compris devant les instances administratives et judiciaires
- S'assurer que le personnel recruté bénéficie d'une bonne couverture sociale et médicale (à la fois pour les accidents et les maladies professionnelles et non professionnelles), d'une



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

participation au système de retraite et des possibles indemnités, en fonction des règles en vigueur dans le pays ;

- Assumer la responsabilité juridique et morale inhérente à l'emploi du personnel déployé depuis de l'embauche à la séparation.

Tout cabinet intéressé et dûment enregistré au Burkina Faso est invité à remettre une proposition détaillée à l'OIM.

La composition du dossier doit inclure :

1. Une offre technique écrite expliquant comment les services demandés ci-dessus seront assurés, avec un détail du descriptif d'une feuille de paie en fonction des lois en vigueur dans le pays ;
2. Un document décrivant l'expérience du cabinet en gestion des ressources humaines au Burkina Faso ; une attestation de bonne fin d'exécution de prestations similaires pour le compte d'organismes internationaux.
3. Les attestations justifiant l'enregistrement du cabinet auprès des autorités compétentes du Burkina Faso, ainsi qu'un organigramme
4. Une offre financière détaillée

**La réponse à l'appel d'offre doit être remise au plus tard le 27 Novembre 2019, et envoyée par email a [oiiburkinafaso@iom.int](mailto:oiiburkinafaso@iom.int).** Cet appel d'offre ne constitue en rien la promesse d'un contrat avec l'OIM.